Éducation affective et sexuelle

Gare aux futurs cours

Des associations appellent à une grande vigilance face aux nouveaux programmes d'éducation affective et sexuelle en élaboration.

Selon des pédopsychiatres et éducateurs en vie affective et sexuelle, il ne doit pas y avoir d'éducation sexuelle à proprement parler avant la puberté.

ANDBZ-ABACA

La prudence est de mise alors que le Conseil supérieur des programmes élabore un nouveau programme d'éducation affective et sexuelle. Celui-ci doit être appliqué dès la rentrée 2024, à raison de trois séances par an dans toutes les classes, du CP à la terminale.
La loi prévoit d'ores et déjà ces séances, mais cela n'était pas appliqué dans les faits. En juin dernier, alors que les associations Le Planning familial, Sidaction et SOS homophobie avaient attaqué l'État en justice, le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, avait saisi le Conseil supérieur des programmes. À son tour, le 20 janvier, Gabriel Attal s'est engagé pour l'application du programme en septembre prochain. Le flou règne quant à son contenu. *« À l'école primaire*, estime le Premier ministre, *on doit apprendre qu'on ne peut pas atteindre à l'intégrité du corps. Que si c'est le cas, ce sont des violences et qu'il faut les signaler. Sur l'éducation sexuelle en tant que telle, ça doit venir au collège et au lycée. »*

« DANS LE PLUS GRAND RESPECT DES CONSCIENCES »

En dépit de ces propos de Gabriel Attal, l'inquiétude demeure. Le Syndicat de la famille – ex Manif pour tous – craint que la future éducation affective et sexuelle puisse *« heurter si elle n'est pas adaptée à l'âge des élèves, et respectueuse de leurs attentes et de leur identité de garçon ou de fille »*. Lors d'un colloque, le 9 février au palais du Luxembourg, le Syndicat de la famille a fait valoir, avec les associations Juristes pour l'enfance, SOS éducation ou Famille et liberté, et sous l'autorité des analyses de plusieurs pédopsychiatres et éducateurs en vie affective et sexuelle, qu'il ne doit pas y avoir d'éducation sexuelle à proprement parler avant la puberté.
Or, les séances qui ont lieu, dès aujourd'hui, dans les écoles ne semblent pas toujours respecter le cadre posé par la circulaire de 2018, qui garantit une éducation *« dans le plus grand respect des consciences »* et *« une grande vigilance pour que les enseignements soient pleinement adaptés à l'âge des enfants, sans dimension sexuelle stricto sensu à l'école élémentaire »*. SOS éducation vient, en effet, de publier un rapport de deux cents pages qui fait état d'une dizaine de séances d'éducation sexuelle, à l'école élémentaire notamment, qui ont traumatisé les enfants, et au sujet desquelles les parents n'étaient pas informés.

« LA MANIÈRE MAGNIFIQUE DONT L'AMOUR S'EXPRIME »

Un contenu inapproprié *« contraint les enfants à recevoir des connaissances qu'ils ne sont pas capables d'élaborer. On peut parler de traumatisme, quand le psychisme est confronté à des images qui dépassent leur capacité à y faire face »*, a déclaré Sophie Audugé, porte-parole de l'association. Ludovine de La Rochère, présidente du Syndicat de la famille a clos le colloque en définissant une éducation affective et sexuelle responsable qui ne présente pas d'abord la sexualité *« comme un danger »*, mais comme *« la manière magnifique dont l'amour s'exprime »*, et en appelant chacun à la plus grande vigilance auprès, notamment, des établissements scolaires. ■

Pauline Quillon

UNE RESPONSABILITÉ FAMILIALE

Selon le sondage Ifop commandé par le Syndicat de la famille et publié le 9 février :
- **68 % des parents** ignorent le contenu des séances d'éducation affective et sexuelle.
- **6 Français sur 10** estiment qu'il appartient aux parents de parler de sexualité pour la première fois aux enfants.